



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'INSTALLATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL RUE MARCEL RINN – COMMUNE DE BERNEUIL-SUR-AISNE SOCIÉTÉ SAS CENTRALE PV FRANCE

Par arrêté préfectoral du 20 février 2024, la Préfète de l'Oise, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'installation d'un parc photovoltaïque au sol rue Marcel Rinn sur la commune de Berneuil-sur-Aisne par la société SAS CENTRALE PV FRANCE.

L'enquête publique se déroulera du **18 mars 2024 à 15h00 au 19 avril 2024 inclus à 19h00.**

Au terme de la procédure, la Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative au projet de parc photovoltaïque.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Patrick MOUNAIX.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment la demande de permis de construire et d'autorisation environnementale de défrichement, les avis des services consultés, de l'étude d'impact/résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire à l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable et téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans l'Oise à savoir : (<https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-durable-du-territoire/Enquete-publique-Urbanisme/Berneuil-sur-Aisne-Projet-de-centrale-photovoltaïque-presente-par-Centrales-PV-France>).

Le public pourra consigner ses observations et ses propositions sur les registres d'enquête établis à cet effet et tenus à sa disposition en mairie de Berneuil-sur-Aisne, ou par courrier adressé à la mairie de Berneuil-sur-Aisne 33, rue du centre 60350 Berneuil-sur-Aisne à l'attention du commissaire-enquêteur – ou par courrier électronique adressé à "ddt-enquete-publique-berneuil-sur-aisne@oise.gouv.fr» en indiquant en objet « EP CENTRALE PV FRANCE », ou sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.

Le commissaire enquêteur recevra les observations et les propositions du public en mairie de Berneuil-sur-Aisne aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- **lundi 18 mars 2024 de 15h00 à 18h00**
- **mercredi 27 mars 2024 de 09h00 à 12h00**
- **samedi 6 avril 2024 de 09h00 à 12h00**
- **vendredi 19 avril 2024 de 16h00 à 19h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Berneuil-sur-Aisne et sur le site internet des services de l'État dans l'Oise à l'adresse suivante :

(<https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-durable-du-territoire/Enquete-publique-Urbanisme/Berneuil-sur-Aisne-Projet-de-centrale-photovoltaïque-presente-par-Centrales-PV-France>) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Madame DUMON Eléonore – Centrale PV France chez EDF Renouvelables France, 43 boulevard des Bouvets - CS 90310 - 92741 NANTERRE Cedex par courrier ou par mail à l'adresse suivante : Eleonore.DUMON@edf-re.fr.